

Speed water : la polémique enfle, attisons-la

écrit par Christine Tasin | 4 août 2016



<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/03/speed-water-reserve-aux-musulmans-le-10-septembre-mobilisation-de-tous-les-patriotes-contre-cette-horreur/>

Les élus dhimmis sont bien embarrassés, voyant à l'oeil nu le résultat de leur politique d'accommodement raisonnable et la perspective des élections de 2017, élections où l'islam aura un rôle important...

Effectivement le parc est privé. La seule façon d'interdire la manifestation serait le risque de trouble à l'ordre public. Alors notre annonce d'hier soir, nous serons nombreux à être présents devant le parc le 10 septembre peut renforcer cette crainte. Ecrivons en masse, téléphonons (en restant courtois) au parc mais aussi à la municipalité qui peut effectivement interdire la honte du 10 septembre et s'y préparerait, renvoyant le préfet à ses responsabilités et n'oublions pas le Préfecture :

<http://www.leparisien.fr/societe/un-maire-veut-interdire-la-journee-burkini-au-parc-aquatique-03-08-2016-6013697.php>

Mairie de Pennes-Mirabeau :

09 69 36 24 12

<http://www.pennes-mirabeau.org/index.php/ecrire>

Cabinet du préfet de police

Place Félix Baret

CS 80001

13282 Marseille Cedex 06

standard: 04 96 10 64 11

du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00

*en dehors de ces horaires s'adresser au standard de la
préfecture des Bouches-du-Rhône au 04 84 35 40 00*

télécopie: 04 91 55 56 72

A lire dans la presse :

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/08/03/01016-20160803ARTFIG00253-marseille-la-privatisation-d-un-parc-aquatique-jugee-communautariste-par-des-elus.php>

<http://www.ledauphine.com/france-monde/2016/08/03/la-journee-burkini-au-parc-aquatique-fait-polemique>

Ci-dessous un modèle de lettre envoyée au Préfet

Monsieur le préfet de police de Marseille

Il existe sur la commune de Pennes Mirabeau un centre aquatique nommé « speed water park » qui le 10 septembre prochain va organiser une journée récréative spéciale.

En effet en cette journée, seules auront accès les femmes musulmanes ainsi que les enfants de moins de 10 ans. En termes clairs, cela signifie que non seulement cet établissement sera interdit aux hommes adultes, mais aux femmes non musulmanes car ne portant pas de vêtements de bains islamiques, comme on peut en voir sur nos plages en grand nombre.

Nous sommes placés devant un cas de discrimination sexiste et religieuse contraire aux principes d'égalité républicaine, dont vous êtes le garant et le protecteur.

L'initiative du directeur de ce parc aquatique, aggrave le communautarisme en un

temps où le salafisme et l'Etat Islamique viennent d cruellement endeuiller notre
pauvre pays

Je vous demande donc d'interdire formellement l'organisation de cette journée
illégal et scandaleuse qui fait d'ailleurs naître de vives réactions dans les camps
patriotes et féministes.

Merci de m'avoir lu et bien à vous !